

- Coopération technique avec la société nationale des télécommunications du Pérou (Entel-Pérou),

- Etude et mise en place d'un système sectoriel d'information statistique,

- Services consultatifs auprès de la haute direction du ministère de l'Industrie et du Tourisme pour le développement de l'industrie sidérurgique nationale.

Les ministres ont également pris note que le gouvernement du Pérou avait présenté jusqu'à maintenant les demandes suivantes auprès de l'Agence canadienne de développement international: Metodologia de Maejo de Cuencas; financement des hautes études professionnelles - Esep Tarapoto; assistance au cheptel-San Lorenzo; étude mixte canado-péruvienne sur le milieu de vie des anchois; l'Institut national pour les recherches technologiques - ITINTEC; aid technique et économique à l'industrie de conditionnement du poisson Cerper; école minière de Junín; l'élevage des porcins (EPS)*; projet sylvicole d'El Chaupe (EPS); conditionnement du soya (EPS); et projet de la société Alpaca Pérou (EPS); production laitière sur la côte méridionale. Le ministre canadien a donné l'assurance que son gouvernement étudie actuellement avec bienveillance ces demandes conformément aux pratiques établies et a dit que celui-ci avait l'intention de ratifier chacun des accords sous réserve du respect des conditions financières et techniques pertinentes.

Ils ont aussi noté que la totalité des crédits du programme de coopération quinquennal 1976-1980 avait été affectée.

Les ministres ont échangé sur la stratégie canadienne pour le développement international et se sont mis d'accord pour étudier conjointement la mise en place de nouvelles formes de coopération.

En ce qui concerne les lignes de crédits accordées au plan d'aide à l'exploitation minière polymétallique de petite et de moyenne envergure, le ministre canadien a indiqué que son gouvernement était disposé à accroître les ressources destinées à couvrir les besoins en équipement supplémentaire après l'épuisement des premiers fonds.

Les deux ministres ont exprimé l'intention de leurs gouvernements respectifs d'allouer les ressources nécessaires à la mise en oeuvre complète du plan quinquennal. Ils entendent également accorder des ressources supplémentaires à certains projets particuliers dont l'étude se fera ultérieurement.

*Entreprise de propriété sociale